



Déclaration relative à l'article 24, al. 5, 6 et 7 de la loi sur l'exercice des droits politiques (A 5 05)

Le soussigné, candidat pour la première fois à une fonction de magistrat titulaire du Pouvoir judiciaire :

remet en annexe à la présente :

- a) la liste exhaustive des conseils d'administration, conseils de fondation ou autres organes de personnes morales auxquels il appartient ou dont il est le contrôleur;
- b) la liste des entreprises dont il est propriétaire ou dans lesquelles il exerce, soit directement, soit par personne interposée, une influence prépondérante;

indique :

- c) avoir des dettes supérieures à 50 000 F, à l'exclusion de dettes hypothécaires

non

oui

- d) être à jour avec le paiement de ses impôts

oui

non

- e) faire l'objet d'une procédure civile, à l'exclusion de celles concernant le droit de la famille, ou d'une procédure pénale ou administrative

non

oui

Le soussigné autorise le Secrétariat général du Grand Conseil à vérifier auprès des services de l'Etat concernés les renseignements communiqués.

Lorsque le Secrétariat général du Grand Conseil constate que des renseignements sont erronés, il complète s'il y a lieu le dossier, après audition du candidat.

Fait à, le

Signature :

- Annexes :**
- a) liste exhaustive des conseils d'administration, conseils de fondation ou autres organes de personnes morales auxquels appartient le candidat ou dont il est le contrôleur
 - b) liste des entreprises dont le candidat est propriétaire ou dans lesquelles il exerce, soit directement, soit par personne interposée, une influence prépondérante